RAPPORT SUR LES SUITES DONNÉES AUX RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2009 DE LA RÉGION DE L'ONTARIO

R1 **Préserver l'usage sans but lucratif des coopératives d'habitation en Ontario**

PRÉSENTÉE PAR : **Conseil de l'Ontario**

Décision de l'AGA : **adoptée**

Cette résolution engageait la Région de l'Ontario à faire pression auprès du gouvernement provincial pour qu'il modifie la *Loi sur les sociétés coopératives* afin d'y ajouter de meilleures protections en vue de préserver l'utilisation sans but lucratif des coopératives d'habitation. La Région de l'Ontario a saisi l'occasion présentée par les travaux de la Province sur sa Stratégie de logement abordable afin d'exhorter le gouvernement à tenir compte de cette question dans sa Stratégie.

Nous avons indiqué dans notre mémoire de novembre 2009 sur la Stratégie de logement abordable qu'il s'agissait là d'une question prioritaire pour les coopératives de l'Ontario, et nous l'avons abordée dans des réunions avec le ministre des Affaires municipales et du Logement et son personnel. Nous avons aussi travaillé avec l'Association du logement sans but lucratif de l'Ontario et la Société des services de logement social pour assurer que le gouvernement comprenne que la protection de l'utilisation sans but lucratif du logement social est une question qui préoccupe également tout le grand secteur de l'habitation sans but lucratif.

R2 **Défendre les intérêts des coopératives d'habitation dans les consultations de la province au sujet de sa Stratégie de logement abordable**

PRÉSENTÉE PAR : **Raiffeisen Co-operative Homes**

Décision de l'AGA : **adoptée**

Cette résolution engageait les coopératives d'habitation de l'Ontario à assister aux consultations de la Province sur sa Stratégie de logement abordable et à y défendre nos coopératives d'habitation. Elle demandait aussi à la région de l'Ontario d'élaborer des ressources pour aider les coopératives à atteindre ce but.

Tout de suite après l'assemblée annuelle, la Région de l'Ontario a rédigé deux documents de vulgarisation sur les questions clés des habitations coopératives dans le cadre de la Stratégie de logement abordable. On a envoyé ces documents à tous les membres de la province et on les a déposés sur notre site Web.

La Région nous a aidés à attirer un grand nombre de membres et d'employés de coopératives aux 13 séances de consultation qui ont eu lieu dans la province, allant souvent jusqu'à rencontrer les représentants des coopératives pour préparer les séances de consultation.

En novembre 2009, la Région a présenté au gouvernement de l'Ontario un mémoire exhaustif demandant que l'habitation coopérative soit reconnue dans la Stratégie de logement abordable; le Conseil de l'Ontario a rencontré le ministre des Affaires municipales et du Logement en mars pour examiner nos préoccupations et nos recommandations.

Dans la période qui a précédé la diffusion de la Stratégie à la fin du printemps, les représentants des coopératives, appuyés par le personnel de la Région de l'Ontario, ont rencontré les députés clés dans leur circonscription afin de solliciter leur appui à la place que doit prendre l'habitation coopérative dans la Stratégie. Au début d'avril, les coopératives avaient rencontré plus de 20 députés et au moins 15 autres rencontres avaient été prévues avant l'assemblée annuelle.

LR1 **Des progrès dans la réforme du droit des expulsions**

PRÉSENTÉE PAR : **Conseil de l'Ontario**

Décision de l'AGA : **adoptée**

Cette résolution demandait aux membres de l'Ontario de confirmer leur appui aux modifications du régime d'expulsions utilisé par les coopératives d'habitation de l'Ontario, afin de rendre le système plus équitable et moins coûteux pour les coopératives et leurs membres. On a demandé aux coopératives d'habitation de consentir à une ponction unique dans leurs cotisations à la FHCC qui couvrirait les coûts de modification des systèmes utilisés par la Commission de la location immobilière pour qu'ils puissent s'appliquer aux coopératives d'habitation.

Une fois gagné l'appui des coopératives à la réforme du droit des expulsions, le personnel de la Région de l'Ontario a rencontré les représentants du ministère des Affaires municipales et du Logement afin de s'entretenir des modifications qu'il faudrait apporter à la *Loi sur les sociétés coopératives*. Pendant l'été et au début de l'automne, le personnel de la Région a participé à un processus de consultation que le Ministère avait organisé pour demander aux intervenants, notamment l'Advocacy Centre for Tenants-Ontario, l'Ontario Co-op Association et l'Agence des coopératives d'habitation, leur opinion sur le nouveau régime d'expulsions. Le personnel de la Région de l'Ontario a aussi commencé à examiner en détail les modifications législatives avec le Ministère.

À la fin de 2009, la Région de l'Ontario a appris que le coût des modifications visant à adapter les systèmes de la Commission de la location immobilière aux coopératives serait beaucoup plus élevé que prévu. À la réunion des membres de l'Ontario en 2010, les délégués examineront une résolution proposant qu'on augmente la partie des cotisations destinée à cette fin.